DOCUMENT: 830-284/021

26TH ANNUAL MEETING OF CCREM

Multisectoral Round Tables
Report's Main Recommendation

National Task Force on Environment and Economy

QUÉBEC, Québec
September 23 - 24, 1987

September 24, 1987

NATIONAL ENVIRONMENT TASK FORCE RECOMMENDS IMPROVED CONSULTATION

Multisectoral Round Tables Report's Main Recommendation

The National Task Force on Environment and Economy has recommended a new process of consultation where senior decision makers from government, industry and non-governmental organizations in each Canadian jurisdiction would debate environment-economy issues and make recommendations to their first ministers.

The creation of "Round Tables on Environment and Economy" is one of the major recommendations in the Task Force's report, released in Québec City today at the Canadian Council of Resource and Environment Ministers (CCREM) Annual Meeting. The report notes that "implementation and success of the Round Tables is fundamental to the achievement of environmentally sound economic development in Canada" and it recommends that Round Tables be in place throughout Canada and at the national level by September, 1988.

Round Table members would be drawn from various sectors of Canadian society, including industry, environmental, labour, academic and native organizations, with government representation including environment, resource and economic development ministers. The national Round Table, with federal, provincial and territorial representation, would report to the Prime Minister of Canada.

guide industrial decision making". It recommends industry associations form task forces to provide leadership to the In making this recommendation, the report notes that Round Tables can, among other things, assist in building the consensus necessary to implement conservation strategies. Conservation strategies are identified as frameworks for judicious use of renewable resources and blueprints for sustainable economic development. The report calls them "a vital part of the integration of the environment and the economy in policy and decision making".

While the report recommends that governments assume responsibility for coordination and development of conservation strategies, it proposes a major role for industry and non-government organizations. "In a new era of environmentally sound economic development, a full partnership of governments, industry, non-government organizations and the general public must guide us through an integrated approach to environment and economy", the report states.

The report also recommends that each province and territory have a conservation strategy in place by 1992. Progress toward the development of conservation strategies could be reviewed at a national conference on sustainable development in 1989 or 1990.

The report of Task Force also suggests that a national conservation strategy be prepared, integrating the provincial and territorial strategies and linking them to the international scene. It has recommended that this work be presented by Canada at an international conference on environment and development as proposed by the World Commission on Environment and Development.

The Task Force report is the result of eight months of discussions by its 17 senior government, industry, environmental and academic representatives. The Task Force's mandate has been to foster and promote environmentally sound economic growth and development in Canada.

The report will form part of the Canadian response to the World Commission's final report, Our Common Future, which will be considered by the United Nations General Assembly in mid-October. This report, together with Canada's response will be presented at the United Nations General Assembly in New York by Canadian Environment Minister, Tom McMillan.

- 30 -

For further information: Mark Stefanson, Chairperson
Task Force Secretariat
960 - 330 St. Mary Avenue
Winnipeg, Manitoba, R3C 3Z5
Phone: (204) 945-4742

Jean-Marc Dessureault
Direction des communications et
de l'éducation
Ministère de l'Environnement du Québec
(514) 873-3219
(418) 643-8777

DOCUMENT: 830-284/021

26e RÉUNION ANNUELLE DU CCMRE

Les tables de concertation multisectorielles constituent l'instrument privilégié à cet égard

Groupe de travail national sur l'environnement et l'économie

QUÉBEC (Québec)
Les 23 et 24 septembre 1987

Diffusion immédiate
Telbec : Code 1

Les tables de concertation multisectorielles constituent l'instrument privilégié à cet égard

LE GROUPE DE TRAVAIL NATIONAL SUR L'ENVIRONNEMENT PRÉCONISE UNE CONCERTATION PLUS POUSSÉE

Québec, le 24 septembre 1987-- Le Groupe de travail national sur l'environnement et l'économie a recommandé l'adoption d'un nouveau processus de consultation permettant aux grands décideurs de l'État, de l'industrie ainsi que des organisations non gouvernementales de chaque province et territoire du Canada de débattre des questions relatives à l'environnement et à l'économie et de formuler des recommandations à ce chapitre à l'intention de leurs premiers ministres respectifs.

La création de "tables rondes sur l'environnement et l'économie" constitue l'une des principales recommandations du rapport du Groupe de travail, publié aujourd'hui à Québec dans le cadre de la réunion annuelle du conseil canadien des ministres des ressources et de l'environnement (CCMRE). Le rapport souligne que "la mise sur pied et le fonctionnement des tables rondes sont indispensables à la réalisation d'objectifs de développement économique respectueux de l'environnement au Canada". Il recommande que ces tables rondes voient le jour dans les diverses régions du Canada ainsi qu'à l'échelle nationale d'ici septembre 1988.

Les membres de ces tables rondes viendraient de divers secteurs de la société canadienne, notamment l'industrie, les organismes de protection de l'environnement, les syndicats, le monde de l'enseignement et les associations d'autochtones ainsi que des

représentants des pouvoirs publics, y compris les ministres chargés de la protection de l'environnement, de l'exploitation de ressources naturelles ainsi que du développement économique. Composée quant à elle de représentants du gouvernement du Canada ainsi que des ses provinces et territoires, la table ronde nationale rendrait compte de ses résultats au Premier ministre du Canada.

En formulant cette recommandation, le rapport signale que les tables rondes suggérées peuvent s'avérer, entres autres choses, un excellent outil pour créer le consensus nécessaire à la mise en oeuvre de stratégies de conservations. De telles stratégies sont perçues comme essentielles à l'exploitation judicieuse des ressources renouvelables et pour élaborer d'éventuels plans directeurs de développement économique durable. Le rapport les qualifie "d'outils essentiels à l'intégration des considérations relatives à l'environnement et à l'économie au sein du processus de décision et d'élaboration des politiques".

Bien que le rapport préconise que les pouvoirs publics assurent la coordination et l'élaboration des stratégies de conservation, il réserve un rôle important à l'industrie ainsi qu'aux organisations gouvernementales. "Pour en arriver à un développement économique respectueux de l'environnement, il nous faudra compter sur la participation active de l'État, de l'industrie, des organisations non gouvernementales ainsi que du grand public, afin d'aborder les problèmes inhérents à l'environnement et à l'économie de façon concertée", souligne le rapport.

Le rapport suggère en outre que chaque province et territoire se dote d'une stratégie de conservation d'ici 1992. Les progrès réalisés à cet égard pourraient être examinés dans le cadre d'une conférence nationale sur le développement durable, qui se tiendrait en 1989 ou 1990.

Le rapport du Groupe de travail préconise par ailleurs l'élaboration d'une stratégie de conservation à l'échelle nationale, qui intégrerait les stratégies élaborées par les provinces et les territoires en tenant compte de la situation internationale. On recommande que le Canada expose les résultats de ces travaux à l'occasion d'une conférence internationale sur l'environnement et le développement économique, comme le propose la Commission mondiale sur l'environnement et le développement.

Le rapport du Groupe de travail est l'aboutissement de huit mois de discussions de 17 représentants de haut niveau de l'État, de l'industrie, des organismes de protection de l'environnement ainsi que du monde de l'enseignement. Le Groupe de travail avait pour mandat d'élaborer et de promouvoir une stratégie de croissance et de développement économique qui tienne compte de l'environnement, pour l'ensemble du Canada.

Ce document sera intégré à la réponse canadienne au rapport final de la Commission mondiale, intitulé Notre avenir à tous. Ce document sera discuté à l'Assemblée générale des Nations unies à la mi-octobre. Le rapport ainsi que la réponse du Canada seront déposés à l'Assemblée générale des Nations unies par le ministre de l'Environnement du Canada, M. Tom McMillan.

- 30 -

Source: Mark Stefanson, Président
Secrétariat du Groupe de travail
960-330, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba) R3C 3Z5
(204) 945-4742

Jean-Marc Dessureault
Direction des communications
et de l'éducation
Ministère de l'Environnement
du Québec
(514) 873-3219
(418) 643-8806